



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°34/2021

Date convocation : 29.11.2021
Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11
Votants : 13

L'an deux mille vingt et un, le sept du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LARROQUE, Maire.

Présents :

Mesdames : Line GAL Adjoint - Véronique GALI - Agnès VRINAT JEANNEAU

Messieurs : Marc LARROQUE, Maire - Régis COMBERNOUX – Martinho DE PASSOS - Thierry FERRAND - Patrick LOISEL - Olivier MORICEAU - Paul MARTIN – Norbert RIEUSSET Adjoint.

Procuration (s) : Gérard CAFFORT - Véronique FONTENEAU

Absentes : Florise PADER, Florence BARBOT

Secrétaire de séance : Véronique GALI

Objet : Désignation d'un correspondant « alimentaire » dans le cadre de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial, PETR Vidourle Camargue

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Vidourle Camargue (PETR) lance l'élaboration de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce dispositif devra répondre aux besoins des habitants et aux enjeux majeurs du territoire, le but étant d'améliorer sa résilience en matière d'alimentation et d'agriculture.

Déployé sur le territoire, ce PAT devra agir sur les 3 piliers du développement durable :

- Une économie viable par le soutien de filière et la pérennisation des débouchés pour l'approvisionnement local ;
- Un accès équitable à une alimentation de qualité ;
- Un environnement vivable en accompagnant notamment l'évolution des pratiques alimentaire et agricoles.

Pour atteindre ces objectifs, les élus du PETR souhaitent initier la création d'un réseau de correspondants « alimentaire ».

La création de ce réseau est indispensable au bon fonctionnement de cette mission pour 3 raisons :

- Les correspondants permettront d'établir un lien permanent entre le PETR, sa mission PAT et l'ensemble des habitants. Leur implication favorisera le rayonnement du PAT dans tout le territoire ;
- Ils pourront assurer la veille, l'information et le suivi des projets dans leur commune tout en attirant de potentiels futurs projets ;

- Ce réseau qui sera une véritable ressource en matière d'initiatives locales permettra d'épauler le PETR dans la construction du diagnostic alimentaire territorial et la stratégie, le but étant qu'elle soit le plus en adéquation possible avec les réalités de terrain.

Il est donc nécessaire de désigner un correspondant alimentaire pour la commune de Salinelles.

Monsieur Le Maire demande aux membres du conseil s'il y a des membres intéressés par cette mission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité la candidature de **M. Thierry FERRAND**
- Charge Monsieur Le Maire d'en effectuer toutes les démarches correspondantes

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Marc LARROQUE.

